



Prépublication sur [http://www.afdsd.fr/activites/textes-du-forum-de-recherches-sur-le-
renseignement-conference-debat-du-25-juin-2020/](http://www.afdsd.fr/activites/textes-du-forum-de-recherches-sur-le-renseignement-conference-debat-du-25-juin-2020/)

Le renseignement à l'épreuve de la révolution antiterroriste

par François THUILLIER

Centre d'études sur les conflits

Auteur de *La Révolution Antiterroriste* (Temps Présent 2019)

Le renseignement à l'épreuve de la révolution antiterroriste

Il existe d'évidence un lien positif, un effet d'entraînement, entre la lutte antiterroriste et le renseignement. Tout un chacun peut à bon droit juger significatif ce que celui-ci a apporté à celle-là. Le bon sens invite à considérer ce que les outils techniques de surveillance, le traitement professionnalisé des sources, les analyses croisées de ses nombreux agents apportent à l'efficacité de notre dispositif antiterroriste. De la même façon, on ne peut que constater ce que la mobilisation générale antiterroriste a apporté de renforts en moyens humains et financiers à un monde du renseignement qui aurait pu se scléroser depuis la fin de la guerre froide. Une relation symbiotique semble relier ces deux univers que l'observateur pressé pourrait même avoir tendance à confondre. Imagine-t-on d'ailleurs l'un sans l'autre aujourd'hui ? Un antiterrorisme sans yeux ni oreilles, et un renseignement sans objet unanimement partagé ?

Il subsiste malgré tout une sorte de dialectique de la différence entre ces deux domaines qu'on a hâtivement peut-être, en tout cas à marche forcée depuis 2001, tenté de superposer, car si la prééminence des services pouvait encore se justifier à l'époque des terrorismes d'Etat, la massification actuelle des incidents et leurs circonstances feraient plutôt désormais du terrorisme une affaire de basse police. Pour autant, ce mariage de raison entre le flic et l'espion a malmené des cultures professionnelles, bousculé des institutions et suscité bien des tentations. On a surarmé nos sentinelles sans leur enseigner ce qu'elles avaient à défendre. On a renforcé des services sans leur opposer de réels contre-pouvoirs. On a fait vite, comme souvent. Qu'il soit donc permis ici, avec le recul de ces dernières années, et à contre-courant des idées reçues, presque pour la beauté du geste, d'évoquer finalement en quoi la lutte antiterroriste et le renseignement, en empiétant sur leurs terrains respectifs, se sont peut-être l'un l'autre affaiblis et ce faisant en partie compromis.

Notre changement de doctrine antiterroriste, initié en 2007/2008, n'est pas encore assez ancien, et n'a même sans doute pas encore suffisamment achevé ses effets, pour que nous puissions déjà en tirer un bilan. Mais tentons de discerner pour commencer en quoi la lutte contre le crime terroriste a pu souffrir d'un excès de tutelle du monde du renseignement :

- La prééminence du renseignement a soustrait la lutte antiterroriste au regard de la population. On a assisté peu à peu à une forme d'escamotage de ce combat derrière les hauts murs du secret qui ne permet plus aujourd'hui la moindre adhésion de ce peuple au nom justement de qui il est mené. Celui-ci est tenu à l'écart de l'ensemble du processus qui va de la définition de la menace (pourquoi celle-ci plutôt que celle-là ? qui en décide ? selon quels critères ?), au choix des moyens qui lui sont consacrés, au déroulement des enquêtes (plus d'ailleurs de leurs échecs que de leurs éventuels succès). Il n'en connaît que ce que les

politiques et les journalistes veulent bien lui en dire, soit deux paroles que la crise actuelle de la démocratie a frappées de soupçon.

L'empiétement de la police administrative sur la police judiciaire (symboliquement sanctuarisé par la mise sous état d'urgence permanent en octobre 2017), et surtout le monopole de la lutte antiterroriste confié à un service unique capable de classifier l'ensemble de ses activités a clos tout débat. Pis, ce rétrécissement de nos bases a réduit la pluralité de notre regard et l'éventail de notre connaissance et de nos cultures professionnelles à opposer à la menace.

On sait que tout ce qui permet de fluidifier le dialogue citoyen éprouve et donc affermit la république. On sait moins encore combien la mise sous le boisseau de la lutte antiterroriste l'aura affaiblie.

- Autre point de dissonance, la surévaluation éventuelle de la menace à proportion des efforts que lui consacre un service de renseignement. Dans *L'Agent secret*, Joseph Conrad n'écrit-il pas : « Je partirais de l'idée que l'existence des agents secrets ne devrait pas être tolérée, parce qu'ils ont tendance à accroître les risques immédiats des fléaux contre lesquels on les emploie. » Conséquence directe du point qui précède, plus un service, dont l'objet principal, rappelons-le, consiste à produire de l'altérité par rapport à une norme nationale, à dessiner des frontières entre « eux » et « nous », va pouvoir discrètement produire des analyses sur un sujet, plus celui-ci va, par le jeu des prophéties autoréalisatrices, prendre de la consistance aux yeux des milieux politiques et médiatiques et devenir le lieu d'un sujet, d'un savoir (il n'est qu'à voir la manière dont certains universitaires marginaux ont acquis une nouvelle notoriété en se présentant en « islamologues »), et donc d'une inquiétude. Le danger réside ici dans une fausse évaluation de la menace. En gonflant artificiellement certains aspects, en dehors de tout contrôle extérieur, on risque d'en minimiser d'autres bien plus essentiels pour notre sécurité collective et nos intérêts fondamentaux.

Voilà donc succinctement deux exemples qui montrent que la lutte antiterroriste, si elle a forcément gagné en efficacité en bénéficiant de manière accrue du concours des services de renseignement, s'est d'autant éloignée du soutien de la population et de l'acuité de son regard face à la menace. Mais le renseignement lui-même pourrait avoir été dénaturé par ce mariage forcé. Autrefois guidé par la complexité des temps longs et des exigences de souveraineté nationale, le voilà livré aux intérêts plus immédiats de l'actualité. Prenons là également quelques exemples significatifs :

- La lutte antiterroriste a modifié le cycle de travail des services. Il a ainsi favorisé ce qu'on appelle le renseignement « de sécurité ». Celui-ci est censé parer à l'urgence, être immédiatement utilisable sur le terrain, soit par les services d'enquête sur le territoire ou les forces spéciales, le service action ou bien encore les drones, qu'ils soient nationaux ou alliés. Il n'est recueilli qu'à des fins opérationnelles. Sa durée de vie est limitée, tout autant que son utilité une fois l'interpellation ou la frappe de drone effectuée. Mais ces dernières années, il a détourné à son profit du temps/fonctionnaire autrefois utilisé à l'analyse des mouvements plus profonds qui travaillent ces terrains. Il a mobilisé de l'intelligence qui sert désormais des coups sans lendemain et privé nombre de décideurs des

analyses de long terme qui seules fondent une politique. Ne leur restent plus aujourd'hui que la production des préfectures (pour le territoire national) et des ambassades (pour l'étranger) pour asseoir leur vision quand le renseignement de sécurité les a d'autant privés de l'étude approfondie de certains milieux que seuls les services étaient capables d'observer. Le travail de court terme a favorisé le renseignement à courte vue. En mettant la pression sur les services pour en tirer en priorité de l'information immédiatement vendable sur le marché de la lutte antiterroriste, nous en avons maladroitement modifié la nature. Le temps s'est contracté à la mesure des mandats politiques et l'action d'influence s'est réduite au flagrant délit.

- La lutte antiterroriste a rogné notre souveraineté nationale dont étaient pourtant garants nos services de renseignement. Le contre-espionnage, qui en constituait la colonne vertébrale et la raison d'être, était l'autre nom de notre indépendance. En 2008, par le biais notamment d'un Livre blanc, fut introduit le concept sulfureux de *sécurité nationale*, dont l'un des mantras, rappelons-le, consiste à établir des continuités, des liens de causes à effets, entre sécurité extérieure et intérieure, et aboutit donc, au-delà de la confusion des menaces qu'il favorise, à un affaiblissement des frontières au profit des pays dominants, ou en tout cas capables, par leur position d'autorité, d'imposer au reste du monde leur propre hiérarchisation des dangers et leur répertoire d'actions. Dans la guerre globale contre le terrorisme, nos services ont ainsi été ramenés au statut de forces supplétives, presque provinciales, d'un grand dessein mondial, ou tout au moins occidental, visant à ériger la coopération antiterroriste en nouvelle doxa des relations internationales. Derrière ces fraternités d'armes entre agences alliées contre l'*hydre islamiste*, ce partage des tâches et des données, ces systèmes toujours plus intégrés d'échange du renseignement technique et ces congratulations souvent un peu surjouées, se sont glissés les effets pervers de nouvelles suggestions entre services et d'une accentuation de notre dépendance stratégique envers certains de nos alliés qui ont pu trouver là un habile moyen de rejouer à leur profit les prébendes de la guerre froide.
- La lutte antiterroriste pourrait également avoir modifié l'image de nos services en les forçant à assumer au grand jour des actions illégales. C'est un aspect qu'il est encore difficile d'appréhender du fait de sa relative nouveauté, mais qui pourrait produire ses effets à moyen ou long terme sur l'équilibre des pouvoirs et la parole publique. Concrètement, les exigences du contre-terrorisme (par exemple les assassinats ciblés, les punitions collectives, les atteintes à la laïcité, etc.) ont poussé la classe politique à rechercher la caution des services spécialisés au point de les corrompre dans des joutes électorales qui ne les concernaient pas. Alors que les enjeux du contre-espionnage se réglaient discrètement dans les arrières-salles des états-majors et des chancelleries, la médiatisation de la guerre contre le terrorisme risque de jeter un voile de soupçon sur l'activité de nos services. Il serait paradoxal qu'au moment où leurs modes d'enquêtes ont été légalisés par la loi de 2015, le « contre-terrorisme » conduise à délégitimer leurs actions aux yeux d'une partie croissante de la population.
- Un dernier point, qu'il est difficile encore de qualifier, réside dans la modification du positionnement des services au sein de la République. Ils se sont légèrement recentrés dans

le paysage administratif, ont étendu leur influence tant verticalement (voir la participation de la DGSJ et de la DGSE aux conseils de défense et de sécurité nationale désormais) qu'horizontalement en réveillant chez la plupart des leaders d'opinion des appétits de contrôle de la population - qu'il ne nous faudrait pas regretter un jour, le tout sans réels contre-pouvoirs ou garde-fous équivalents, tant du côté du juge judiciaire que du parlement - malgré la création de quelques autorités administratives indépendantes, ni sécurité juridique affirmée (voir le concept évanescent de « radicalisation »). Alors qu'ils se manifestent essentiellement au travers d'un désengagement général de l'Etat, les régimes occidentaux issus de la révolution conservatrice ont au contraire ici replacé au centre du jeu leurs services de renseignement (positionnement, renforts humains et financiers, ouverture sur la société, alliances avec le « capitalisme de surveillance ») sous couvert de l'accroissement de la menace terroriste. C'est une caractéristique qu'il conviendra d'apprécier à l'avenir en fonction des évolutions desdits régimes.

La guerre contre le terrorisme dans laquelle nous avons, après quelques hésitations, et un demi-siècle d'une doctrine qui avait pourtant largement fait ses preuves, définitivement basculé depuis quelques années ne nous coûte pas seulement un prix exorbitant en termes de valeurs républicaines et d'enjeux démocratiques, mais il a désaxé l'activité de nos services comme un léger défaut, une sorte de dissonance, presque un doute qui se serait installé au cœur de l'Etat dans l'euphorie de quelques batailles aisément gagnées.

Car les services cultivent volontiers l'ambition de se trouver placés au centre exact du pays, et d'en être les gardiens du temple. Ils se vivent souvent comme le cœur battant de l'Etat, garant de ses équilibres les plus intimes et de son centre de gravité. Ils revendiquent de se tenir à l'intersection entre son histoire et ses intérêts, et de le protéger, non pas de leurs actions d'entrave et de leur clairvoyance, mais bien de leur infaillibilité et de leur proximité avec les ressorts profonds du pays.

C'est tout cela qui est en jeu aujourd'hui et risque d'être remis en cause par cette révolution antiterroriste qui a bien ajouté une menace supplémentaire au tableau des services : la déresponsabilisation du commentaire politique et son influence à la baisse sur notre résilience collective. Qu'elle soit d'ordre moral ou d'ordre stratégique, cela faisait bien longtemps que nos services de renseignement n'avait plus connu le goût de la défaite. Avec cette guerre contre le terrorisme qui ne saurait connaître d'issue, c'est désormais chose faite.

François THUILLIER
Centre d'études sur les conflits
Auteur de *La Révolution Antiterroriste*
(Temps Présent 2019)